



ARDENNE
METROPOLE

LE MAG



*Jetons moins
et trions mieux*

Baisse de 8,9 % du tonnage des déchets destinés à être enfouis par rapport à 2021. Poursuivons nos efforts !

ÉDITO

Merci !

Vous le savez, nous avons décidé de relever un défi collectif : parvenir à baisser le tonnage de nos déchets pour éviter d'avoir à augmenter la taxe sur les ordures ménagères réglée par tous les foyers d'Ardenne Métropole. L'objectif que nous sommes fixé est clair : diminuer de 20 % le poids des poubelles noires que nous plaçons sur le trottoir les jours de collecte. En théorie, cet objectif est atteignable puisqu'en moyenne, près des deux tiers du contenu de nos poubelles pourraient être triés, recyclés et valorisés : verre, déchets verts, emballages...

Mais passer de la théorie à la pratique peut parfois se révéler délicat. C'est donc avec beaucoup de reconnaissance que j'adresse à chacun d'entre vous des remerciements amplement mérités. Tous les indicateurs montrent en effet que nous sommes sur la bonne voie, puisque sur les quatre premiers mois de l'année, nous sommes parvenus à réduire de 8,5 % le poids de nos poubelles, ce qui représente quand même plus de 900 tonnes ainsi économisées. 900 tonnes de déchets divers qui n'ont pas fini enfouis dans une décharge.

Tout n'est pas gagné pour autant. Même si cette tendance se confirme, nous n'aurons parcouru qu'à peine la moitié du chemin et il nous faudra donc, au sens propre du terme, redoubler d'efforts pour parvenir à cette fameuse diminution de 20 % de nos déchets. Mais ces premiers résultats positifs montrent clairement que grâce à vous, c'est possible. Je ne peux donc que vous inciter à poursuivre dans cette voie, la seule qui nous permettra de maîtriser notre fiscalité.

Merci encore pour votre implication. Ne baissons pas la garde. Plus que jamais, jetons moins et trions mieux !

Boris Ravignon
Président d'Ardenne Métropole
Maire de Charleville-Mézières

Aiglemont
Arreux
Les Ayvelles
Balan
Bazeilles
Belval
Chalandry-Élaire
La Chapelle
Charleville-Mézières
Cheveuges
Cliron
Daigny
Damouzy
Dom-le-Mesnil
Donchery
Étrépigny
Fagnon
Fleigneux
Flize
Floing
Francheval
La Francheville
Gernelle
Gespunsart
Givonne
Glaire
La Grandville
Hannogne-Saint-Martin
Haudrecy
Houldizy
Illy
Issancourt-et-Rumel
Lumes
La Moncelle
Montcy-Notre-Dame
Neufmanil
Nouvion-sur-Meuse
Nouzonville
Noyers-Pont-Maugis
Poureu-aux-Bois
Poureu-Saint-Rémy
Prix-lès-Mézières
Saint-Aignan
Saint-Laurent
Saint-Menges
Sapogne-et-Feuchères
Sécheval
Sedan
Thelonne
Tournes
Villers-Semeuse
Villers-sur-Bar
Ville-sur-Lumes
Vivier-au-Court
Vrigne-aux-Bois
Vrigne-Meuse
Wadelincourt
Warcq

Réduction des déchets : on est sur la bonne voie

C'est LA bonne nouvelle de ce printemps : les données chiffrées des quatre premiers mois de l'année montrent une baisse significative du tonnage des déchets enfouis en décharge sur notre territoire.

Il est encore trop tôt pour se réjouir ou clamer victoire, mais les chiffres sont là. Et ils sont bons. Sans vouloir vous ensevelir sous un tombereau de pourcentages (ceux qui veulent en savoir plus peuvent se reporter au tableau ci-dessous), sachez que durant les quatre premiers mois de cette année, nous avons produit moins de déchets que sur la même période l'an dernier : la baisse est de 8,5 % pour les bacs ou poubelles de déchets ménagers non recyclables présentés sur le trottoir les jours de collecte et de 10 % pour la benne « encombrants » de nos déchèteries.



« Or ce sont justement ces deux cases qui sont les plus importantes, se réjouit Jean-Luc Claude, le vice-président d'Ardenne Métropole en charge de la politique déchets, puisque ce sont ces déchets-là qui sont fortement taxés par l'État. » Rappelons en effet qu'en raison de l'augmentation de la taxe frappant les déchets enfouis, taxe réglée par les collectivités, ces dernières, dont l'agglomération, n'ont le choix qu'entre deux solutions : diminuer le tonnage des déchets produits sur leur territoire ou augmenter « l'impôt poubelle » (voir encadré page suivante).

Ne pas relâcher les efforts !

« Les résultats obtenus sur ce début d'année sont très intéressants, reprend Jean-Luc Claude. Ils montrent clairement qu'un effort non négligeable a été fait par de nombreux habitants d'Ardenne Métropole au moment de trier puis de jeter. Au total, si on ajoute les ordures ménagères présentées lors des collectes en porte à porte et les encombrants emmenés en déchèterie, on obtient une baisse du tonnage de 8,9 %. Ce n'est pas encore suffisant, mais c'est significatif. Si nous maintenons cet effort et ce rythme, nous aurons évité d'enfouir près de 4.000 tonnes à la fin de l'année 2022. »

Pour parvenir à compenser l'augmentation de la TGAP (taxe générale sur les activités polluantes) par la diminution des déchets enfouis, il faudrait en effet que nous parvenions collectivement à réduire ces derniers de 20 %. Et même s'il reste encore du chemin à parcourir, la tendance enregistrée depuis janvier est encourageante. On peut y voir les premiers résultats positifs des nombreuses initiatives prises dernièrement par Ardenne Métropole pour inciter ses usagers à jeter moins et trier mieux : mise à disposition gratuite de **composteurs individuels** pour les déchets verts, installation de **composteurs collectifs ou partagés** pour ceux n'ayant pas de jardin, distribution de **poules**, changement du **rythme de collecte, familles « zéro déchet »**, sans parler d'une intense campagne d'animation de terrain par les six animateurs de la prévention et du tri et de l'information auprès du public dans le cadre d'un plan de communication qui va s'intensifier dans les semaines à venir.

« Ce qui est encourageant, c'est que certaines des mesures que nous avons prises pour favoriser cette diminution des déchets n'ont pas encore joué à plein. Je pense bien sûr au nouveau rythme de collecte en porte à porte, entré en vigueur seulement le 31 janvier dernier, donc ses effets n'ont pu être ressentis que sur 3 des 4 premiers mois de l'année. Et il y a également **les nouvelles modalités d'accès en déchèterie** (voir ci-contre), ces nouvelles règles devraient automatiquement entraîner une baisse supplémentaire du tonnage de nos déchets. Pour résumer, disons qu'il ne faut surtout pas nous voir trop beaux, mais on est semble-t-il sur la bonne voie. Merci à tous les habitants qui ont compris la nécessité de mieux trier et qui ont donc pris de nouvelles habitudes. Le mot d'ordre maintenant, c'est de ne surtout pas relâcher nos efforts ! »

BAISSE DE 8,9 % DES DÉCHETS ENFOUIS		JANVIER > AVRIL 2021 2022	
	ORDURES MÉNAGÈRES	10 668 TONNES	9 758 TONNES
	ENCOMBRANTS EN DÉCHÈTERIE	3 116 TONNES	2 800 TONNES

JANVIER > AVRIL 2021 / 2022	
	+ 20 TONNES DE VERRE DÉPOSÉES DANS LES CONTENEURS



CHARLEVILLE-MÉZIÈRES - GIVET AVEC TER
VOS FUTURES VACANCES
COMMENCENT LÀ !

Grand Est
ALSACE CHAMPAGNE-ARDENNE LORRAINE

SNCF

fluo Grand Est

localisation des conteneurs à verre
calendrier des collectes
horaires d'ouverture des déchèteries
consignes de tri
demande de composteur



Pour tout savoir sur les déchets



Téléchargez l'appli
"Mes déchets
Ardenne Métropole"

Jetons moins
et trions mieux



Rappel des nouvelles modalités en déchèterie

Depuis le 1^{er} juin, les professionnels n'ont plus accès aux déchèteries d'Ardenne Métropole mais doivent confier la gestion de leurs déchets à un prestataire privé. Côté particuliers, si leur accès en déchèterie demeure gratuit (dans la limite d'un m³ par jour), à compter du 1^{er} septembre ils devront à chaque passage présenter un badge (obtenu en remplissant un formulaire en ligne sur le site de l'agglomération ou directement sur place, à l'entrée des déchèteries) garantissant qu'ils résident bien sur le territoire communautaire. Deux mesures destinées à mettre fin à de trop nombreux abus et qui doivent donc contribuer elles aussi à la diminution du tonnage de nos déchets.

Diminuer les déchets ou augmenter les impôts ?

La plupart des déchets que nous produisons peuvent être recyclés et valorisés. C'est par exemple le cas pour le verre, le papier, le carton, les emballages, la ferraille, le tissu, les déchets verts... Ce qui reste est enfoui dans des décharges que nous laisserons aux générations futures. Si l'on s'intéresse un tant soit peu à notre environnement, il est donc impératif de mieux trier pour moins jeter. Mais ces bonnes habitudes de tri présentent un autre intérêt, purement économique cette fois.

L'État a en effet décidé de multiplier par 4 la taxe frappant les déchets enfouis, réglée par les collectivités comme Ardenne Métropole. À tonnage égal, cette augmentation représenterait pour l'agglomération un surcoût dépassant 1,6 million d'euros, l'obligeant à répercuter cette hausse sur l'impôt payé par les usagers. C'est la solution choisie par une majorité de collectivités, toutes devant faire face au même problème. Ardenne Métropole a fait un pari différent : informer les utilisateurs et les inciter à « faire le ménage » dans leurs poubelles pour ne jeter que les véritables déchets ultimes, ni triables ni valorisables : la vaisselle cassée, la litière du chat, les masques, certains restes alimentaires non compostables... Bon pour la planète, et bon pour le porte-monnaie !



Plus d'infos : 0800 29 83 55 (non surtaxé)
prevention-dechets@ardenne-metropole.fr
www.ardenne-metropole.fr

LOISIRS, IDÉES RANDO,
BALADES À VÉLO, PATRIMOINE,
BONS PLANS TER...


Renseignements sur le site TER Grand Est.




ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

- Centre aquatique Bernard Albin Charleville-Mézières** 
- ♦ 4 juillet > 28 août : ouvert aux horaires "grandes vacances"
 - ♦ 29 août > 16 septembre : fermé (vidange).
 - ♦ 17 septembre : réouverture aux horaires "période scolaire".

- Piscine Ronde Couture Charleville-Mézières**
- ♦ 4 juillet > 29 août : fermée. ♦ 30 août : réouverture.

- Centre aquatique de Sedan** 
- ♦ 20 juin > 1^{er} juillet : fermé (vidange).
 - ♦ 2 juillet > 1^{er} septembre : ouvert aux horaires "grandes vacances".
 - ♦ 2 septembre : ouvert aux horaires "période scolaire".


- Patinoire E. Issatchenko Charleville-Mézières** 
- ♦ À partir du 17 août : animations les lundis, mercredis et vendredis - 14 h 30 > 17 h 30.
 - ♦ 30 août : réouverture aux horaires "période scolaire".

- Base de Loisirs du Bannet - Givonne**
- juillet-août : animations "été O² Bannet".

DÉCHETS

- JOURS FÉRIÉS** 
- JEUDI 14 JUILLET** 
- ♦ Collectes du matin et de l'après-midi effectuées samedi 16.
 - ♦ Collecte du soir rattrapée vendredi 15.

- LUNDI 15 AOÛT**
- ♦ Collectes du matin et de l'après-midi avancées au samedi 13.
 - ♦ Collecte du soir rattrapée mardi 16.

Les déchèteries du territoire sont fermées les jours fériés. 

CONSERVATOIRE

21 > 25 juin : Faites du Piano ! - Médiathèque Voyelles - Charleville-Mézières

- Mar. 21 juin - Fête de la Musique**
- ♦ 19 h - A Tempo "Kyrielle de Kyrie" - Amphithéâtre Pierre Mendès France - Sedan
 - ♦ 20 h - Solichor & Choeurs de Guillaume de Machault - Église Montcy St Pierre
 - ♦ 20 h - rassemblement instruments à vents et percussions - partenaire CMF Ardennes Point central - Charleville-Mézières

- Mer. 22 juin**
- ♦ 14 h - Concert classes percussions Collège J. Macé - Charleville-Mézières
 - ♦ 18 h - Fête des Cuiures - Salle des Fêtes Thelonne
 - ♦ 10 h > 12 h - Atelier piano } Médiathèque Voyelles
 - ♦ 19 h 30 - Soirée Jazz } Big Band Conservatoire } Charleville-M.

- Jeu. 23 juin - 19 h - Charleville-Mézières**
- ♦ Audition saxophone - Conservatoire
 - ♦ Concert Tango Gitano - Médiathèque Voyelles

- Ven. 24 juin - Charleville -Mézières**
- ♦ 18 h - projet orchestre symphonique école Ste Anne - Église St Rémi
 - ♦ 20 h 30 - A Tempo "Kyrielle de Kyrie" Église St Edmond

- Dim. 26 juin - Charleville-Mézières**
- ♦ 14 h - Concert All for U2 Médiathèque Voyelles
 - ♦ 17 h - Concert Solidarité Ukraine Salle Arena

Lun. 27 juin - 18 h - Si la flûte m'était contée Conservatoire - Charleville-Mézières

Mar. 28 juin - 19 h 30 - Concert classe chant Conservatoire - Charleville-Mézières

Mer. 29 juin - 18 h - Remise des prix Centre Culturel - Nouzonville

Sam. 2 juillet - 20 h - Gala de Danse Théâtre - Charleville-Mézières

Dim. 3 juillet - 16 h - Concert All for U2 Pôle Culturel - Donchery

Mar. 5 juillet - 20 h - Concert Orchestre Adultes - Amphithéâtre PMF - Sedan

Conservatoire à rayonnement départemental Musique et Danse 

Retrouvez l'agenda complet et les modalités d'inscription pour la rentrée 2022 sur www.ardenne-metropole.fr

MÉDIATHÈQUES

MUSIQUE - en juin, le conservatoire pose ses bagages dans les médiathèques : auditions, concerts, conférences musicales...

EXPO jusqu'au 16 juillet - Instantanés d'une ville nouvelle - Médiathèque Georges Delaw - Sedan - Sedan des années 1950-60 à travers le regard du photographe Roger Vincent.

Spa, perle des Ardennes 1^{er} > 27 juillet Médiathèque Voyelles - Charleville-Mézières - Les "Amis de l'Ardenne" - découvrez la magnificence de notre voisine Belge, Spa et ses richesses.

EXPO 2 juillet > 13 août - Médiathèque de Tournes - Club de peinture à l'aquarelle de Tournes - réalisations saison 2021-2022.

EXPO BD 2 > 31 août - Médiathèque Voyelles Charleville-Mézières - en partenariat avec le Cabaret Vert - De Lanfeust à U.C.C Dolores, au cœur des univers fantastiques de Lyse et Didier Tarquin

70 ans du Marsupilami - Médiathèque Voyelles - Charleville-Mézières - en partenariat avec le Cabaret Vert - Concours de dessin "Défend la planète" - Date limite de participation : 13 août

Ven. 19 août - 10 h 30 > 12 h : atelier dessin avec Batem - 14 h : récompenses du concours de dessin



mediatheques.ardenne-metropole.fr 